



Bienvenue à l'école maternelle et

élémentaire Saint-Joseph

HÉNANBIHEN



Livret d'accueil



École Saint-Joseph
Square Henri Avril - 22550 HÉNANBIHEN
☎ 02 96 31 53 84
stjohenanbihen@hotmail.fr
<http://ecolesaintjosephhenanbihen.fr/>

Une école, un projet...

Votre enfant va bientôt rentrer à **l'école maternelle**. Ce moment est très important pour lui et pour vous ! Il constitue peut-être une première séparation entre vous et votre enfant. De plus, votre enfant va découvrir un nouveau lieu de vie. Il va devoir apprendre à s'adapter à la vie en collectivité et en respecter les règles.

Notre souhait est l'**épanouissement** et la **réussite** de **tous les élèves**.

La condition nécessaire est un dialogue de qualité avec toutes les familles. Ce dialogue passe par des échanges réguliers et une compréhension réciproque fondée sur le respect et la confiance.

Une autre condition, tout aussi essentielle, est l'engagement de la famille à une fréquentation régulière de l'école maternelle, et ce pour le développement personnel de votre enfant, en vue d'une scolarité épanouie et réussie.

Nous voulons développer l'autonomie, cultiver le sens de la responsabilité pour s'engager dans des actes et les assumer et ainsi faire grandir l'estime de soi de chacun de nos élèves.

Vous trouverez dans ce livret les informations utiles à la scolarité de votre enfant.



Présentation de l'école Saint-Joseph

L'école Saint-Joseph scolarise les enfants de 2 à 11 ans, de la petite section au CM2. L'établissement compte **4 classes** (avec une **moyenne de 18-20 élèves par classe**). Les **locaux** sont **renovés** et adaptés au public accueilli : salle de motricité, structure motrice neuve, salle de repos indépendante pour respecter le rythme des enfants...

◇ L'équipe éducative

Direction	Madame HERVÉ Émilie (en décharge le mardi)
Classe de TPS-PS-MS	Madame RAULT Rebecca, aidée de Madame DANIEL Laurence (ASEM)
Classe de GS-CP	Madame LE BOUCHER Laurence
Classe de CE1-CE2	Madame RUELLO Noëlla
Classe de CM1-CM2	Madame HERVÉ Émilie Madame DUROS Sophie (le mardi)

À l'école, d'autres adultes travaillent avec les enfants, en collaboration avec les enseignantes :

- L'ASEM (Agent Spécialisé des Écoles Maternelles)

Les enseignantes de maternelle sont assistées d'une ASEM qui les accompagne auprès des élèves. C'est l'ASEM qui surveille les enfants lors du temps de repos de l'après-midi. L'enseignante a, quant à elle, la responsabilité de toutes les actions conduites.

- L'AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap)

Il/elle aide à la scolarisation d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage.

- Les intervenants extérieurs

Des intervenants extérieurs peuvent être amenés à travailler auprès des élèves, à l'école ou en dehors de l'école, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignante de la classe, lors de projets spécifiques : musique, éducation physique et sportive, bénévoles agréés pour l'activité natation...

◇ Projets pédagogiques

Tout au long de l'année, différents temps forts collectifs rythmeront la vie de votre enfant. Voici une liste non exhaustive des projets menés à l'école Saint-Joseph :

- spectacle de Noël (chant, théâtre, danse...);



- kermesse avec défilé ;
- classe de découverte (tous les deux ans pour les CM) ;
- sorties pédagogiques pour toutes les classes (avec ou sans nuitées) ;
- temps forts pastoraux ;
- trail de l'école ;
- rencontres sportives (orientation, sports collectifs, voile...) ;
- cycles d'EPS et prêt de matériel sportif avec l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) ;
- bibliothèque municipale ;
- cycle de natation (CP-CE1-CE2) ;
- projets artistiques avec les écoles du secteur (chœur d'écoles, trans'art, clip'art...)

◇ **Associations**

L'école Saint-Joseph étant un établissement catholique sous contrat d'association avec l'État, différentes associations composées de parents d'élèves concourent à son bon fonctionnement.

- L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) assume juridiquement la gestion des établissements de l'Enseignement Catholique et donne à l'école les moyens humains et matériels. Les moyens humains sont à la fois des salariés (chef d'établissement, ASEM) et des bénévoles (les « parents administrateurs » de l'école). L'OGEC met à la disposition des élèves et des enseignants du matériel pédagogique, mais assure également l'entretien des locaux selon les normes de sécurité en vigueur. L'OGEC gère les investissements importants comme les travaux par exemple.

- L'AEP (Association d'Éducation Populaire) est propriétaire des locaux et travaille en étroite collaboration avec l'OGEC.

- L'APEL (Association des Parents de l'Enseignement Libre) représente l'ensemble des parents de l'établissement. Son rôle est d'accueillir, d'animer, d'informer les parents d'élèves. Très dynamique, l'APEL de l'école Saint-Joseph organise des manifestations (kermesse, jambon à l'os, opérations diverses...) afin de financer les projets pédagogiques des enfants (sorties scolaires, achat de matériel...)

- Henantrail est l'association qui organise le trail nocturne de l'école Saint-Joseph. Ce trail a lieu en novembre et propose des courses adaptées aux enfants comme aux adultes.



Ces associations constituées de parents d'élèves bénévoles forment une équipe dynamique et investie essentielle au bon fonctionnement de l'établissement. Si vous souhaitez participer à la vie de l'école de votre enfant, n'hésitez pas à les rejoindre pour proposer vos idées et apporter votre aide.

Quelques informations pratiques

◇ **Communication**

Un cahier ou une pochette de liaison est mis en place dans chaque classe. Vous y trouverez les informations essentielles à la vie de l'école et de la classe de votre enfant : réunions, sorties, fêtes ou manifestations, informations diverses... Les mots sont à signer.

Des informations utiles seront affichées à l'entrée du bâtiment maternelle et sur le panneau d'affichage près du portail élémentaire.

En début d'année, une réunion d'information est organisée dans chaque classe afin de présenter les projets d'année et le fonctionnement de la classe et de l'école. Des rencontres individuelles sont également organisées au cours de l'année scolaire. Vous pouvez rencontrer le chef d'établissement ou l'enseignante de votre enfant à tout moment dans l'année scolaire. Il vous suffit de prendre rendez-vous par le biais du cahier de liaison ou directement auprès de la personne concernée.

◇ **L'assurance**

Votre enfant doit être couvert pour les dommages dont il serait l'auteur (responsabilité civile) ou dont il serait victime (individuelle accident). Une attestation d'assurance, à jour, mentionnant ces deux types de couverture vous sera demandée dans le dossier de rentrée. À défaut, l'école pourra vous proposer l'adhésion à la Mutuelle Sait-Christophe.



Ecole Saint Joseph
22550 HENANBIHEN
☎ 02 96 31 53 84

(chef d'établissement : Emilie HERVÉ)
[http://ecolesaintjosephhenanbihen.fr/
stjo.henanbihen@hotmail.fr](http://ecolesaintjosephhenanbihen.fr/stjo.henanbihen@hotmail.fr)

◇ **Horaires de l'école**

Lundi – mardi- jeudi –vendredi

Matin : Accueil 8h45-9h Sortie : 12h15

Après-midi: Accueil 13h15-13h30 Sortie : 16h30

◇ **Périscolaire** (Inscription en mairie)

- Restauration scolaire

- Garderie :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

Le matin de 7h à 8h45

Le soir de 16h45 à 19h

Mercredi matin de 7h à 12h